

# UNION DES COMORES

*Unité- Solidarité- Développement*

-----

## COMMISSARIAT GENERAL AU PLAN

-----

### **EVALUATION, DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'ACTION (2001-2010) DE BRUXELLES EN FAVEUR DES PAYS LES MOINS AVANCES (PMA)**

Décembre 2009

## SIGLES ET ACRONYMES

---

AAIDA	: Agence Arabe pour l'Investissement et le Développement Agricole
AIEB	: Appui aux Initiatives Economiques de Base
AIMPSI	: Aéroport International Moroni Prince Saïd Ibrahim
APC	: Autorité Portuaire Comores
APD	: Aide Publique au Développement
ASCOBEF	: Association Comorienne pour le Bien Etre et la Famille
ASECNA	: Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne
AUPC	: Assistance d'Urgence Post Conflit
BAD	: Banque Africaine de Développement
CGH	: Comers Gulf Holding
CIPD	: Conférence Internationale sur la Population et le Développement
COI	: Commission de l'Océan Indien
COMESA	: Marché Commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique Australe
COSEP	: Centre des Opérations de Secours et de la Protection Civile
DECVAS	: Développement des Cultures Vivrières et Appui Semencier
DSCRIP	: Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté
EDIC	: Etude Diagnostique de l'Intégration Commerciale
FMI	: Fonds Monétaire International
FRPC	: Facilité pour le Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance
OMC	: Organisation Mondiale du Commerce
OMD	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
ONU	: Organisation des Nations Unies

OPACO	: Organisation Patronale des Comores
PCIME	: Prise en Charge Intégrée des Maladies de l'Enfance
PEMT	: Programme Economique de Moyen Terme
PEV	: Programme Elargi de Vaccination
PIB	: Produit Intérieur Brut
PMA	: Pays Moins Avancés
PME/PMI	: Petite et Moyenne Entreprise / Petite et Moyenne Industrie
PNLCL	: Programme National de Lutte Contre la Lèpre
PNLP	: Programme National de Lutte Contre le Paludisme
PNLS	: Programme National de Lutte Contre le SIDA
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PPSE	: Projet Pilote de Servie Agricole
PPTE	: Pays Pauvres Très Endettés
PVVIH	: Personnes Vivants avec le VIH
SCRP	: Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté
SIDA	: Syndrome Immuno Déficience Acquise
SNAC	: Syndicat National des Agriculteurs Comoriens
TVA	: Taxe sur Valeur Ajoutée
UE	: Union Européenne
UNDAF	: Plan cadre d'Assistance du Système des Nations Unies
UNFPA	: Fonds des Nations Unies pour la Population

## SOMMAIRE

I. Introduction.....	5
II. Processus de planification du développement national .....	7
2.1 Orientation en matière de développement national .....	7
2.2 Les évènements politiques, économiques et environnementaux majeurs .....	8
2.2.1 Evènements Politiques .....	8
III. Evaluation des progrès réalisés et difficultés rencontrés dans la mise en œuvre du plan d'action 2001-2010 .....	9
Engagement 1 : Encourager une action axée sur la population.....	12
Engagement 3 : Renforcer les capacités humaines et institutionnelles .....	16
Engagement 4 : Mise en place des capacités de production nécessaires.....	23
Engagement 5 : Renforcer le rôle du commerce dans le développement.....	27
Engagement 6 : Réduire la vulnérabilité et protéger l'environnement .....	28
Engagement 7 : Mobilisation des ressources financières .....	30
IV Les effets de la crise financière et économique mondiales sur les PMA et les stratégies adoptés..	33
Conclusion et orientations à suivre.....	34

## I. Introduction

Ce document constitue le rapport d'évaluation de l'Union des Comores du Plan d'Action 2001 - 2010 des Pays les Moins Avancés (PMA), adopté à Bruxelles en mai 2001.

Le concept de PMA (Pays Moins Avancé) a été défini par l'ONU selon le niveau de revenu, la qualité de vie, et la diversification économique. Les Comores figurent parmi les 50 Etats classés comme PMA et dont la liste est révisée régulièrement par le conseil économique et social des Nations Unies. Les PMA comptent environ 600 millions d'habitants répartis dans 35 Etats d'Afrique, 10 Etats d'Asie, 5 Etats du Pacifique et 1 Etat des Antilles. En 1971, on comptait 25 Etats PMA, suivant les critères de l'époque.

Le Programme d'action 2001 2010 comporte sept engagements qui sont définis comme suit :

1. encourager une action axée sur la population
2. bonne gouvernance au niveau national et international
3. renforcer les capacités humaines et institutionnelles
4. mettre les capacités de production nécessaires pour que les PMA bénéficient de la mondialisation
5. renforcer le rôle du commerce dans le développement
6. réduire la vulnérabilité et protéger l'environnement
7. mobiliser les ressources financières.

Les pays classés PMA se sont engagés à mettre en œuvre le programme d'action de Bruxelles 2001 – 2010 et de procéder à des évaluations régulières au cours de son exécution. Au niveau des Comores, deux rapports d'évaluation ont déjà eu lieu depuis la mise en œuvre du Programme d'action en faveur des PMA (rapport de 2006 et un rapport de 2008). Ce présent rapport constitue le dernier concernant ce programme qui s'achève en 2010.

Il faut noter d'emblée que le programme d'action de Bruxelles n'est pas à proprement parler mis en œuvre en tant que tel aux Comores. Les résultats et les effets décrits dans ce document se rapportent à d'autres programmes visant les mêmes objectifs et mettant en œuvre les mêmes types d'engagements et impliquant les mêmes acteurs ou bénéficiaires que ceux visés dans le programme d'Action. Il s'agit notamment des programmes de la SCRP (Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté) et d'autres stratégies sectorielles. Le DSCR (Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté) constitue le document officiel de développement ayant fixé les priorités nationales en matière de développement et tenant en compte de l'ensemble des engagements internationaux pris par le pays en matière de développement économique et social.

Le présent rapport a pour objectif d'évaluer sur le plan national, les progrès réalisés depuis 2001 et de recenser les lacunes existantes dans la mise en œuvre du programme d'action de Bruxelles. Ce rapport servira de base à l'élaboration des conclusions des réunions d'examen régionales et facilitera, lors de la quatrième conférence des Nations Unies pour les PMA, l'élaboration et l'adoption d'un nouveau programme et d'un plan d'action pour les dix ans à venir. Conformément aux recommandations et directives du bureau chargé de la préparation de la quatrième conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, ce rapport comportera les quatre parties suivantes :

- (i) Processus de planification du développement national y compris les principales tendances sur le plan économique, social, politique et environnemental ;
- (ii) Evaluation des progrès réalisés et des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des engagements du programme d'action en faveur des PMA pour la décennie 2001-2010;
- (iii) Effets de la crise financière et économique mondiale sur les PMA et les stratégies adoptées pour y remédier ;
- (iv) Conclusion et orientations à suivre.

## **II. Processus de planification du développement national**

### **2.1 Orientation en matière de développement national**

L'Union des Comores a élaboré en 2003 son Document intérimaire de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté. Ce document est le cadre de référence de développement national et d'intervention des bailleurs de fonds. Il a permis l'organisation en 2005 d'une conférence des bailleurs de fonds en faveur de l'Union des Comores à Maurice. Cette conférence a été l'occasion de mobiliser des fonds pour le financement du plan d'action 2006-2009 issu du DSCR. Cette conférence a aussi été l'occasion pour les Comores de renouer avec ses partenaires au développement permettant ainsi de rehausser l'Aide Publique au développement qui n'a cessé de chuter depuis le début de la crise séparatiste anjouanaise en 1997 passant de 146 \$ par habitant en 1996 à 25 \$ par habitant en 2000. A la suite de cette conférence de bailleurs de fonds de 2005, 200 millions de \$ avaient été accordés aux Comores pour le financement des programmes inclus dans le DSRP.

Dans la perspective du Programme FRPC avec le FMI, le gouvernement comorien s'est engagé depuis 2008 à réactualiser le DSCR et que depuis 2009, un DSCR complet qui intègre les OMD a été élaboré. Cette finalisation du DSCR avait pris en compte certaines dimensions qui n'étaient pas suffisamment pris en compte dans la version intérimaire de la stratégie notamment les aspects liés aux droits humains, au genre, à la décentralisation et à l'intégration du commerce.

Comme cadre de référence en matière de développement socio-économique de l'Union des Comores, le DSCR complet comprend six axes stratégiques qui font l'objet d'un plan d'action d'exécution pour la période 2010 - 2014.

Le plan d'action a été élaboré sur la base des axes stratégiques du DSCR et comprend trente-deux (32) programmes prioritaires.

En effet, plusieurs défis sont à relever pour assurer une croissance économique forte indispensable pour une réduction de la pauvreté aux Comores.

La stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté prévoit des programmes prioritaires dans le cadre de la relance de l'économie, notamment l'amélioration de la gestion des finances publiques, l'intégration et la facilitation du commerce intérieur et extérieur, l'amélioration des infrastructures économiques de bases et des services de communications.

Un appui des secteurs porteurs de croissance est aussi mis en avant avec la définition de programmes et projets visant aux renforcements des capacités de productions, des capacités institutionnelles, mais aussi un renforcement au secteur privé. A ce titre, une étude sur les sources de croissance a été réalisée. L'objectif de cette étude est de permettre la définition et la mise en œuvre d'une politique de relance économique dans le cadre des orientations définies dans le DSCR complet.

## **2.2 Les évènements politiques, économiques et environnementaux majeurs**

### **2.2.1 Evènements Politiques**

En Union des Comores, la décennie 2001 à 2010 a été marquée par des évènements socio politiques nés de la crise séparatiste anjouanaise de 1997. La résolution de la crise séparatiste s'est effectuée à travers un processus de réconciliation nationale ayant abouti à de réformes profonds des institutions et de la vie politique des Comores. L'Union des Comores est une fédération née avec la constitution de 2001 qui accorde une large autonomie aux îles et des compétences exclusives à l'Union et des compétences partagées entre les îles et l'Union. Les priorités et préoccupations majeures des acteurs nationaux et internationaux durant la période, étaient dominées par la mise en place des nouvelles institutions, l'organisation des élections (en moyenne une par an) et la gestion des conflits de compétence issus des nouvelles institutions. Pendant plus de cinq ans, le pays a été classé dans la liste des pays en 'post conflit', donc bénéficiait plus d'aides «d'appui institutionnels» que d'aides au développement, notamment le Fonds de Consolidation de la Paix.

### **2.2.2 Evènements Economiques**

Le changement politique intervenu en 2006 suite à des élections, a engendré des nouvelles orientations en matière de développement différentes de celles du DSCRP traduites dans le plan d'action 2006 – 2009. Les fluctuations de prix de la vanille durant cette décennie ont beaucoup affecté les exportations comoriennes (dont plus de la moitié provient de ce produit). En effet, les exportations de vanille sont passées de 9,1 milliards de Fc en 2003 à 354 millions de Fc en 2008. Les problèmes énergétiques et d'accès au crédit bancaire de ces dernières années ont provoqué une baisse des activités dans les principaux secteurs productifs y compris les secteurs des transports et du commerce. L'augmentation des prix des denrées alimentaires en 2008 du à l'inflation a contribué à la dégradation du niveau de vie. Les Investissements Directs Etrangers ont pour la plupart été abandonnés dont le projet de reconstruction de l'hôtel Galawa Beach. En ce qui concerne les transferts des fonds des ménages qui représentent 25% du PIB, aucune baisse n'a été enregistrée jusqu'alors, néanmoins, les envois futurs risquent d'être affectés négativement par la crise financière internationale.

Le Programme FRPC conclu avec le FMI en septembre 2009 constitue une nouvelle opportunité pour le pays.

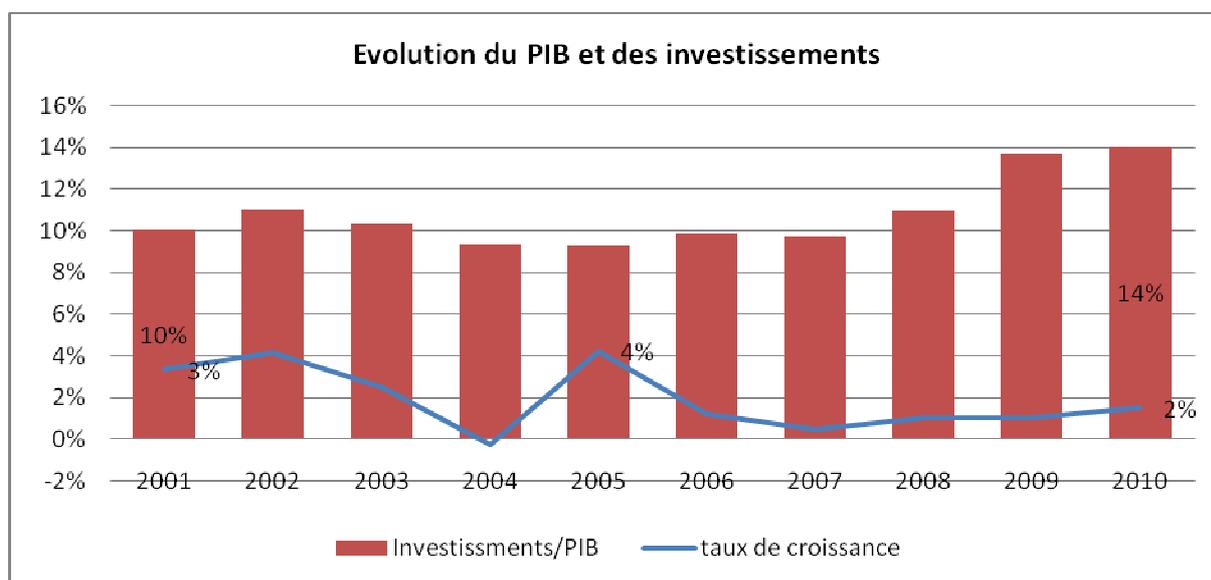
### **2.2.3 Evènements environnementaux**

La période 2004-2006 a été marquée par le cyclone Gafilo qui a détruit des infrastructures dont le coût a été estimé à 3,1 millions d'euros. Durant la même période, quatre éruptions volcaniques se sont produites en Grande Comore provoquant la dégradation de terres agricoles. Les cendres volcaniques ont affecté l'agriculture, l'élevage et la qualité des eaux météorites qui alimentent la population de l'île. Les pluies torrentielles qui se sont abattues durant cette période ont provoqué des inondations dans l'ensemble des îles. Des dégâts importants ont été observés sur l'agriculture, les habitations et les ressources en eau superficielle avec comme conséquences la prolifération des maladies à transmission vectorielle. Comme évènement environnemental majeur de cette dernière décennie, on note aussi l'entrée en activité du volcan Karthala à quatre reprises durant la période 2004 à 2006. Ces activités étaient marquées par des éruptions à l'intérieur du cratère principal suivi des déversements des poussières ayant pollué des citernes.

### III. Evaluation des progrès réalisés et difficultés rencontrés dans la mise en œuvre du plan d'action 2001-2010

Pour permettre aux PMA de réduire la pauvreté de moitié et d'atteindre les OMD en 2015, le programme d'action 2001 – 2010, a fixé deux objectifs quantitatifs: un objectif de croissance économique au moins égal à 7 % annuel, et un objectif d'investissements d'au moins 25% du PIB par an.

En Union des Comores, la croissance économique moyenne a été d'environ 2%, au cours de la période de mise en œuvre du programme avec un maximum de croissance de l'ordre de 4,2 atteint en 2005 et des prévisions de croissance de 2% en 2010. Des taux de croissance largement en deçà des objectifs du programme PMA (7% annuel) inférieurs au taux de croissance démographique de 2,1 pour plusieurs années de la période.



Source : Comptes Nationaux, source FMI

En ce qui concerne les investissements réalisés, ils ont été très insuffisants pour pouvoir générer des croissances économiques fortes. Ainsi, le taux d'investissement exprimé en termes de ratio des investissements sur le PIB a été en moyenne égal à 11% durant cette dernière décennie. On observe ainsi que les taux d'investissements de la période sont de deux fois inférieures à l'objectif de 25% fixé à Bruxelles en 2001.

La faiblesse des performances de l'économie comorienne ne permettra pas de réduire la pauvreté de moitié d'ici 2015 comme préconisé dans les OMD. Au rythme actuel de la croissance, et compte de la forte baisse des financements extérieurs, il serait difficile pour les Comores d'atteindre l'ensemble des objectifs des OMD d'ici 2015. Et ce, malgré certains progrès enregistrés dans l'évolution de certains indicateurs, notamment la baisse des taux de mortalité infantile et maternelles.

Les raisons de la faible croissance économique en Union des Comores sont liées à l'interaction de plusieurs facteurs :

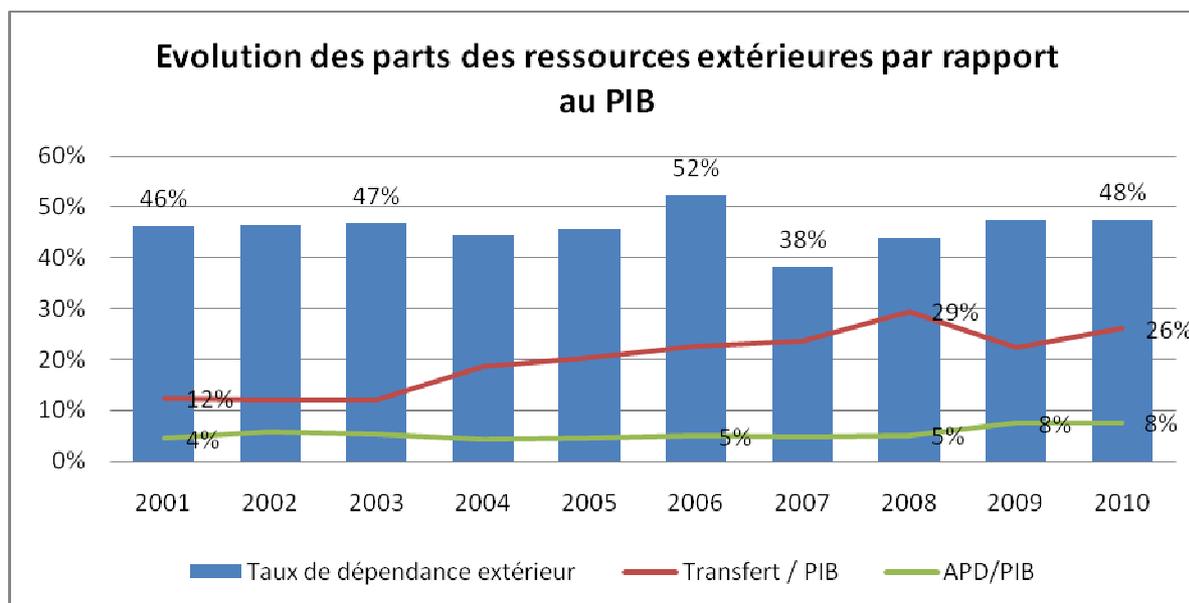
(i) une instabilité politique qui se manifeste par des discontinuités fréquentes en matière d'orientations de développement et par des problèmes systémiques de gouvernance

- (ii) une étroitesse du marché, qui limite les économies d'échelle et le jeu de la concurrence
- (iii) des coûts de transport très élevés pour le commerce extérieur mais aussi pour le commerce inter îles et intra île.
- (iv) des infrastructures et des services inadéquats par rapport aux exigences d'un développement du secteur privé
- (v) une économie agraire caractérisée par trois cultures de rente (vanille, girofle et ylang ylang) dont les prix mondiaux fluctuent fortement et rapidement, exposant le pays à des chocs extérieurs répétés. Le prix de la vanille est passé de 250\$ le kg en 2004 à 17 \$ le kg en 2008.
- (vi) un secteur financier dont les activités de prêt sont orientées principalement vers des opérations à caractère commercial où le risque est peu élevé.
- (vii) L'éloignement géographique des Comores aux marchés internationaux des pays développés

Par ailleurs, l'économie comorienne est caractérisée par une situation duale. D'un côté, un secteur agricole principalement de subsistance très peu rentable (dont la proportion par rapport au PIB est en constante baisse), et de l'autre côté, un secteur tertiaire dominé par le commerce en forte expansion et relativement rentable, représentant environ 46 à 52% du PIB.

L'économie comorienne est aussi marquée par un fort taux d'endettement. La dette extérieure des Comores est passée de 185 millions USD en 1990 à 264 millions USD en 2004. Celle-ci représente 71% du PIB et 520% des exportations des biens et services. La dette intérieure, quant à elle, était estimée en 2004 à plus de 8 milliards de FC.

En outre, l'économie comorienne est fortement dépendante de l'extérieur : les importations et exportations constituent les poumons des activités génératrices de revenus. Le taux de dépendance exprimé par 'importation + exportation' avoisine les 50% du PIB. Les transferts de la diaspora en forte croissance représentent aujourd'hui plus de 25% du PIB. Souvent oublié, les transferts de fonds de la diaspora représentent deux à cinq fois l'Aide Publique au Développement. Et enfin l'aide publique au développement en déclin depuis plusieurs années connaît son plus bas niveau durant la décennie 2001-2010. De 165 dollars par habitant au début des années 1990, l'Aide Publique au Développement représentait seulement de 28 dollars par habitant en 2008 ; elle correspondait à peine 5% du PIB en 2008.



Source : Tableau de bord des Comores, FMI ; Banque Centrale des Comores

Face à cette forte baisse de l'APD, la tenue de la conférence des bailleurs de fonds en faveur des

Comores en décembre 2005 a été perçue comme un signal fort pour la reprise de la coopération bi et multilatérale. Elle a permis de mobiliser 200 millions de \$ des fond pour le financement du plan d'action 2006-2009 de la stratégie de Croissance et de réduction de la pauvreté intérimaire.

### **Actions des partenaires au développement**

Depuis l'adoption du DSCRIP intérimaire en 2003, l'assistance des partenaires au développement s'inscrit dans les actions prioritaires identifiées dans ce document en tenant en compte de leurs mandats respectifs et des priorités. Ainsi, les annonces faites à Maurice par les partenaires au développement ciblaient certains des 35 programmes prioritaires identifiés dans le plan d'action 2006 - 2009. Le secteur des infrastructures de base (Routes, Ports, Energie, Télécommunications) qui représentaient 30 % du total du financement à rechercher dans le plan d'action n'a pas eu d'annonces de financement. Les annonces de financement faites à la Conférence de Maurice n'ont pas été décaissées en totalité. Ce qui explique les résultats un peu mitigés de l'exécution du plan d'action du DSCRIP (2006 – 2009). En effet, la faiblesse de la coordination de l'aide n'a pas permis la concrétisation des annonces et par voie de conséquence le non financement des actions prioritaires .

Sur la base de la réactualisation des priorités de développement, le DSCRIP complet est accompagné d'un plan d'action de 32 programmes prioritaires. Une autre conférence des bailleurs des fonds en faveur des Comores est en cours de préparation pour le financement du nouveau plan d'action du DSCRIP. Cette conférence aura lieu en mars 2010 à DOHA pour les partenaires arabes (Qatar).

### **III Evaluation des progrès réalisés et difficultés rencontrés dans la mise en œuvre des engagements du programme d'action des PMA**

#### **Engagement 1 : Encourager une action axée sur la population**

Durant la période 2001 à 2010, les actions de développement ont eu comme résultats sur le plan économique une croissance moyenne de 2% par an provenant essentiellement du secteur primaire (Agriculture et pêche représentant 45 % du PIB) et du secteur des services (dont le commerce, hôtels et restaurants représentent 25% du PIB). Les investissements publics et privés réalisés durant la période 2001 à 2010 représentaient en moyenne 11% du PIB. Au niveau des investissements publics, les réalisations durant la période ont été pour la plupart effectuées dans le domaine des infrastructures (routes, ports, aéroports, énergie, eau, télécommunications) suivis du domaine social (écoles, centre de santé,...etc). Quand aux investissements privés, les réalisations l'ont été principalement dans le domaine du commerce. Certaines actions de croissance économique ont agi sur le niveau de la pauvreté de la population. La pauvreté a baissé de 54% en 1995 à 44,8% en 2004.

#### **Actions majeures en faveur de la population**

##### ***1. Cadre de développement et Réduction de la pauvreté***

- Elaboration d'un DSRP intérimaire et ensuite d'un DSRP complet permettant de cadrer les dépenses en capital de l'Etat à travers des programmes prioritaires pour la réduction de la pauvreté
- Stratégies d'intervention des partenaires au développement fondées sur les plans d'action quadriennaux du DSRP.
- Elaboration d'une stratégie de développement du secteur privé
- Adoption d'une politique de l'emploi. Sa mise en œuvre devrait impliquer tous les acteurs intervenant dans le domaine de l'emploi.
- Adoption d'une politique de protection sociale et du code de la famille
- Adoption d'une Politique Nationale d'Equité et d'Egalité sur le Genre

##### ***2. Investissement dans le social***

Le domaine du social absorbe 28% des investissements publics durant la période 2001 à 2010. Les principales réalisations touchant la population dans ce secteur sont les suivants :

##### **Education**

- Construction et réhabilitation de 400 nouvelles salles de classes
- Equipements de 300 000 manuels pédagogiques et formation de 121 cadres et praticiens formés
- Formations de 3600 enseignants et encadreurs dans le primaire et formation de 80 encadreurs
- Augmentation du taux net de scolarisation de 60,2% en 1999 à 76,1% en 2008
- Introduction du VIH/SIDA dans le cursus scolaire

##### **Santé**

- Elaboration du Plan National de Développement Sanitaire (PNDS) 2010-2014
- Adoption de la Politique Nationale de la Santé en 2005

- Extension et réhabilitation de 13 districts de santé
- Formation de 52 médecins spécialistes
- Mise en place des nouveaux matériels et équipements
- Elimination du paludisme dans l'île de Mohéli par la Chine
- Programme de lutte contre les maladies essentielles, contre le paludisme, contre les maladies transmissibles, contre le VIH/SIDA
- Programme de vaccination, de santé de nutrition
- Elaboration d'un Plan National de Développement des Ressources Humaines en santé (PNDRH) qui planifie, organise et appuie le développement des ressources humaines en santé.

### **Les contraintes majeures à la réalisation de l'engagement 1**

Les contraintes majeures qui ont affecté la croissance économique et qui la réduction de la pauvreté sont les suivantes :

- faible taux d'investissement (comparé à l'objectif de 25%) et faible taux de croissance (comparé à l'objectif de 7%)
- Forte flambée des prix atteignant 7,4 pour cent en 2008
- Baisse du pouvoir d'achat des ménages par la dégradation des revenus (hausse du chômage et l'accumulation des arriérés de paiement des fonctionnaires)
- Crise énergétique chroniques et pénuries des produits pétroliers affectant toutes activités de production ;
- Manque de débouchés pour les jeunes diplômés et non diplômés
- Des coûts de transport très élevés avec les marchés extérieurs et à l'intérieur ;
- Une économie agricole caractérisée par des cultures de rente dont les prix ont beaucoup fluctué et dépendent des cours mondiaux ;
- Un secteur financier dont les activités de prêt sont orientées principalement vers des opérations à caractère commercial où le risque est peu élevé.

### **Les priorités stratégiques correspondant à l'engagement 1 pour les cinq à dix ans à venir**

Les priorités stratégiques correspondant à l'engagement 1 pour les cinq années à venir concernent

- la mise en œuvre du plan d'action 2010 – 2014 du DSRP,
- atteinte du point d'achèvement du FRPC

### **Engagement 2 : Bonne gouvernance au niveau national et international**

La période 2001 à 2010 est marquée par la résolution d'une crise séparatiste à travers la mise en place et l'opérationnalisation des nouvelles institutions issues des assises de réconciliation nationale. Le rapport de « Harvard University de 2009 » classe les Comores à la 25<sup>ème</sup> place sur 53 pays africains en matière de bonne gouvernance. Les Comores ont perdu 4 point en une année, car en 2006, les Comores étaient classés 21<sup>ème</sup> sur 53. Les activités menées durant la période 2001 à 2010 en matière de bonne gouvernance au niveau national sont les suivantes :

## Activités réalisées en matière de bonne gouvernance

### ***Gouvernance économique***

L'un des facteurs qui explique la faible croissance économique en Union des Comores est l'absence de stabilité macro économique caractérisée par une gestion non rigoureuse et inefficace des ressources publiques. Les actions majeures réalisées durant la période 2001 à 2010 dans ce domaine sont les suivants:

- Elaboration d'un budget consolidé et décentralisé fondé d'une part, sur le principe des recettes communes et des recettes propres aux îles et d'autre part, sur le principe des dépenses communes et des dépenses propres des îles. Ce mécanisme budgétaire a été le résultat d'une longue et difficile négociation entre les îles et l'Union, et dont les difficultés majeures reposaient sur le partage de compétence de gestion entre les îles et l'Union. L'appui du FMI et de la communauté internationale a été déterminant.
- Programmes de surveillance avec le FMI entre 2001 à 2008 qui n'ont pas pu aboutir à un programme formel pour des raisons d'ordre politique (conflit de compétence entre les nouvelles institutions)
- Décret portant institution d'un Plan de Trésorerie de l'Etat
- Conclusion d'un programme de Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance (FRPC) en 2009.
- Mise en place d'une haute autorité de l'administration pour la gestion de la Fonction publique réunissant les fonctions publiques insulaires.
- Programmes de Renforcements des capacités de l'Administration (Banque Mondiale, BAD, PNUD, Union Européenne ...etc)

### ***Gouvernance politique***

- Adoption de la constitution de 2001 qui garantit l'unité et l'intégrité territoriale tout en accordant une large autonomie des îles et une présidence tournante entre les îles.
- Mise en place de toutes les institutions démocratiquement élues (Présidence de l'Union et des îles, Assemblée de l'Union et des îles, Cours Constitutionnelle)
- Renforcement des capacités des nouvelles institutions à travers des équipements, formation et assistance technique
- Adoption des lois organiques sur le partage des compétences entre l'Union et les îles.
- Révision de la constitution de 2001 en vue d'harmoniser les mandats électoraux
- Adoption de la loi anti-corruption en 2007 ;
- Mise en place d'un plan d'action pour renforcer les capacités du parlement de l'Union avec l'appui du PNUD
- Mise en place d'un projet d'appui à l'organisation des élections législatives en Union des Comores par le PNUD
- La Mise en place d'un plan d'action pour renforcer les capacités du parlement de l'Union avec l'appui du PNUD
- La signature en 2008 du Plan Cadre des Nations Unies pour l'aide au Développement (UNDAF 2008- 2012) qui inscrit, dans l'ensemble de ses priorités, la Gouvernance politique et économique (EFFET UNDAF 2) ;

- La mise en place du Programme de Fond Consolidation de la paix portant sur le développement des capacités nationales techniques en matière de consolidation de la paix par le Gouvernement et le PNUD
- La création de la délégation des droits de l'homme dont la mission est d'aider à la promotion des droits des Comoriens et Comoriennes Sous la tutelle de la Vice-Présidence chargée de la Justice, des Affaires Religieuses et de l'Information

### **Les contraintes majeures à la réalisation de l'engagement 2**

Les contraintes observées pendant la période 2001 à 2010 en matière de bonne gouvernance au niveau national sont les suivantes :

- Difficultés permanentes dans l'application des lois organiques sur le partage de compétences;
- La loi sur la répartition des recettes entre l'Union et les îles n'est plus appliquée.
- Révision d'une nouvelle constitution qui risque de compromettre la « large autonomie des îles »
- Instabilités institutionnelles et politiques dues aux changements fréquents des constitutions;
- Faiblesse du système judiciaire :
  - Justice pas totalement indépendante
  - inachèvement de la structure des juridictions avec l'absence d'autres juridictions, notamment celles de l'ordre administratif et financier.
  - Diversité des sources du droit (droit de source française, droit musulman et droit coutumier),
  - Faible niveau d'exécution des décisions de justice, les difficultés liées au fonctionnement de l'institution judiciaire (ressources humaines, matérielles et financières insuffisantes) constituent des entraves majeures pour l'exercice efficace des fonctions juridictionnelles et judiciaires.
  - Incapacité du système pénitentiaire actuel à garantir l'application des peines
- Un manque de suivi en matière de continuité de l'Etat ;
- Accumulation des arriérés de salaires des fonctionnaires : en 2009, les fonctionnaires comptabilisent 7 mois d'arriérés de salaires.
- Inadéquation compétences- fonction, notamment dans les administrations publiques ;
- Laxisme et clientélisme dans l'administration et les sociétés d'Etat.
- Manque de transparence dans l'attribution des marchés publics financés par l'Etat

### **Les priorités stratégiques correspondant à l'engagement 2 pour les cinq à dix ans à venir**

En vue d'améliorer la gouvernance aux Comores, les actions à mener durant les cinq à dix ans à venir sont les suivantes :

- Mise en œuvre des programmes du DSCRП relatifs à la bonne gouvernance :
  - promouvoir la bonne gouvernance, la solidarité et la consolidation de la paix,
  - améliorer le cadre juridique, promouvoir la lutte contre la corruption et renforcer la transparence dans la gestion des affaires publiques
  - renforcer les capacités de l'institution judiciaire
  - lutter contre le terrorisme, la criminalité transnationale et renforcer la sécurité civile.

- Préservation des acquis de la réconciliation nationale en se servant d'une politique de décentralisation moins coûteuse;
- Réforme du système judiciaire et renforcement des capacités judiciaires
- Maîtrise des effectifs de la Fonction Publique, paiement régulier des salaires et apurement des arriérées de salaires des agents de l'Etat ;
- Mise en œuvre des plans de formation des agents de l'Administration Publique ;
- Mise en application de l'adéquation compétences - fonction par le redéploiement des agents de l'Etat tant au niveau de l'Union qu'au niveau des Iles autonomes.
- Doter le pays d'une administration publique performant (Elaborer un plan de carrière des agents de l'Etat)

### **Engagement 3 : Renforcer les capacités humaines et institutionnelles**

Dans le cadre du Sommet du millénaire tenu au siège de l'ONU en septembre 2000, la communauté internationale s'est fixée un ensemble d'objectifs sur le développement humain. L'engagement 3 portant sur le renforcement des capacités humaines et institutionnelles vise à évaluer dans les PMA notamment les Comores, les progrès accomplis dans la réalisation des OMD. A cet effet les principaux enseignements tirés des stratégies nationales pour promouvoir le développement humain sont fondés sur la pauvreté et la faim, la santé et l'éducation. Les évaluations effectuées sont basées sur les indicateurs OMD.

#### **a) Eliminer l'extrême de la faim et de la pauvreté**

En 2004, le taux de pauvreté de la population de l'Union des Comores est évalué à 44,8 %. Sur la base de l'Indicateur de Développement humain (IDH), le pays est classé 139 rang mondial. Pour réduire de moitié en 2015, la proportion des pauvres, les actions suivantes ont été réalisées.

#### **Actions majeurs réalisées :**

- Elaboration d'un Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (DSCRCP)
- Mise en œuvre des programmes sectorielles visant à réduire la pauvreté notamment, la réduction de la famine « programme national de lutte contre la famine »
- Amélioration de la disponibilité alimentaire à travers les projets DECVAS, AIEB et le Projet Pilote des Services Agricoles (PPSA).

#### **Contraintes majeurs**

- Faiblesse des données statistiques pour le suivi et évaluation de la pauvreté ;
- Dégradation progressive des pouvoirs d'achat des ménages
- Absence d'équilibre sur l'alimentation pour les ménages à faible revenu
- Insuffisances sur la production des denrées alimentaires nationales due à l'espace réduit, la dégradation des terres, l'instabilité climatique et un de travail rudimentaire et
- Accès limité aux produits importés très chers
- Forte croissance démographique (2,1%)

## **Priorités en matière de réduction de la pauvreté et la faim**

- Le renforcement de l'accès aux microcrédits adaptés notamment dans les groupes vulnérables et plus particulièrement dans le domaine de l'agriculture et de la pêche
- Le développement du secteur privé source de création de richesse et d'emploi
- La mise en place des institutions d'appui aux micro et petites entreprises agro-industrie
- La mise en place des projets d'appui au développement rural par le petit commerce
- Renforcement des capacités organisationnelles et techniques des producteurs et mise en place d'une politique de prix des produits pour les rendre accessibles aux populations vulnérables
- Appui aux producteurs en infrastructures, de collecte, de stockage et de transport vers les marchés
- Orientation de la production vers une alimentation nutritive et propice à la croissance de l'enfant sur la base des produits locaux
- Elaboration d'un programme d'éducation nutritionnel et vulgarisation d'un encadrement nutritionnel en faveur de la petite enfance
- Appui aux producteurs en infrastructures, de collecte, de stockage et de transport vers les marchés

### **b) Education primaire pour tous**

Durant ces dernières années, l'accès à l'éducation primaire a connu des progrès significatifs, et ces progrès ont été plus marqués pour les filles que pour les garçons. En effet, le taux net de scolarisation primaire est passé de 60,2% en 1999 à 76,1% en 2008. La proportion des enfants atteignant la 5<sup>ème</sup> année d'école progresse de 49,71% en 1999 à 51% en 2007.

#### **Actions majeurs réalisées :**

- Le renforcement des capacités techniques notamment dans la construction, la réhabilitation des salles de classes et la mise en place de l'équipement d'écoles et la fourniture des mobiliers scolaires
- Formations, appui en équipements de supports de travail et mobilisation des enseignants et les responsables pédagogiques, administratifs et communautaires
- Introduction dans le système d'enseignement du cycle primaire d'une nouvelle méthodologie d'enseignement appelée Approche Par les Compétences (APC).
- Adoption en 2004 du Plan National d'Action de l'Education pour Tous (PNA - EPT) à l'horizon 2015. Ce cadre stratégique à long terme a été suivi par son outil d'opérationnalisation notamment le Plan Directeur de l'Education et de la Formation pour la période 2005-2009, validé techniquement en décembre 2004.

### **c) Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes**

Les disparités entre filles et garçons existent dans le système éducatif comme au niveau de l'emploi. Au niveau de l'éducation, le quotient du nombre de filles par rapport aux garçons dans le primaire est en constance amélioration : de 0,90 en 2000, le quotient a été de 0,96 en 2004. Le coefficient dans le secondaire est relativement faible : de 0,86% en 2000 il représentait 0,89% en

2004. Dans le domaine de l'alphabétisation, le quotient Homme/Femme sachant lire et écrire passe de 0,76 en 2000 à 0,87 en 2004.

Au niveau de l'emploi, la disparité est criante : la proportion des femmes dans l'emploi salarié non agricole est passée de 4,8% en 1996 à 13,7% en 2004. Et les femmes parlementaires ne représentaient que 2,3% en 2004.

### **Activités réalisées en matière d'égalité de genre**

La participation des femmes à la prise de décisions constitue encore aux Comores un domaine encore en retard. Bien que des progrès ont été réalisés sur la représentation des femmes au sein des structures décisionnelles par l'Union des Comores, beaucoup reste à faire. Les principales activités réalisées dans l'égalité de genre durant la période 2001 à 2010 sont :

- Création d'une structure nationale gouvernementale (Direction Générale des affaires sociales et de la Condition Féminine) avec des antennes régionales dont la mission est d'appuyer et de coordonner les activités contribuant à la promotion de la femme ;
- Elaboration et adoption en 2009, d'une Politique Nationale d'Equité et d'Egalité du Genre PNEEG ;
- Politique de promotion pour la participation des femmes à la prise de décisions dans les structures politiques et économiques
- Adoption de la Plate-forme de Beijing visant entre autres à une intensification des stratégies privilégiant la scolarisation de la petite fille et à considérer les femmes et les enfants comme groupes prioritaires du secteur santé ;
- Adoption du code de la famille dont les dispositions prévoient l'élimination des causes des problèmes liés à la protection de la famille en général et des droits de femmes et des enfants en particulier ;
- Adoption du Plan National d'éducation des filles 2005-2007
- Fonds Social pour le Développement (FSD) financé par la France pour la période 2009-2011 dont un volet « insertion des jeunes filles et des femmes »
- Adoption d'un Plan d'Action National d'Education des Filles PANEF pour la période 2005-2007
- L'existence d'un tissu associatif comprenant des associations féminines traditionnelles et des ONGs de développement :
  - Le Réseau National de Femme et Développement – RNFD -)
  - Le Réseau National d'Avocat de Genre (RENAG)
  - Le Forum des Éducatrices aux Comores (FAWECOM)
  - L'Association des Femmes d'Affaires Comoriennes (AFAC)
  - l'Union des Femmes Comoriennes pour la Démocratie (UFCD)

### **Contraintes**

- Une société à forte influence de la tradition (dont les décisions sont exclusivement masculines)
- Méconnaissance par beaucoup de femmes de leurs droits
- Désintéressement de certaines femmes aux problématiques de genre
- Sous représentation des femmes dans les instances décisionnelles et les pouvoirs politiques

- Sous représentation des femmes dans les activités économiques et de l'emploi de haut niveau.

### **Priorités en matière d'égalité de sexe:**

- Mise en œuvre des programmes nationaux d'égalité de genre
- Développement d'une politique Nationale de l'emploi avec la prise en compte de la dimension genre;
- Encourager les femmes à occuper des postes politiques et à se porter candidates, aux différentes élections nationales et régionales.
- Développer l'entrepreneuriat féminin
- Mise en place du plan national d'éducation des filles
- Mise en place des ``écoles de premières chances`` pour permettre aux filles ayant déjà dépassé l'âge d'admission, d'apprendre à lire et à écrire et à être autonomes.

### **d) Réduire la mortalité des enfants de moins de cinq ans**

Le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans a sensiblement baissé durant ces dernières années ; il est passé de 74 décès pour milles naissances en 2000 à 67 décès pour milles naissances vivantes en 2007. Par contre le taux de mortalité maternelle tend à augmenter de 59 pour mille en 2000 il se situe à 79,3 pour milles naissances vivantes en 2003. Les enfants d'un an effectivement vaccinés contre la rougeole progressent de 56,3% en 2000 à 73% en 2004.

Le gouvernement comorien conscient de ramener de 74°/00 à 40°/00 le taux de mortalité infanto-juvénile d'ici 2015, a mené les activités suivantes durant la période 2001 à 2010 :

### **Actions majeurs réalisées**

- Stratégie de Prise en Charge Intégrée des Maladies de l'Enfance :
  - Mise en place des services de pédiatrie au niveau des centres hospitaliers et de néonatalogie au CHN El Maarouf ;
  - Existence des structures nationales et insulaires ;
  - Formation en PCIME clinique et communautaire ;
- Le Programme Elargi de Vaccination (PEV) :
  - Existence d'une structure chargée du PEV ;
  - Existence de Plan Pluriannuel Complet (PPAC) avec PVF ;
  - Introduction des nouveaux vaccins dans le pays (anti-Hépatite B et anti Haemophilus influenzae de type b)
  - Intégration d'autres activités de survie de l'enfant (déparasitage et vitamine A)

### **Contraintes**

- Problèmes de disponibilité et de complétude des outils de collecte;
- Insuffisances des ressources humaines et matérielles de qualité pour la prise en charge des enfants dans les milieux hospitaliers ;
- Absence des moyens logistiques permettant de circuler dans toutes les zones pour la vaccination des enfants en milieu rural ;

- Absence d'un mécanisme de suivi permettant de cibler les enfants non vaccinés ;
- Insuffisance de Postes de Santé pour la vaccination ;
- Absence de plan de communication ;
- Insuffisance de mobilisation des fonds et problème de déblocage de fonds ;

### **Priorités en matière de réduction de la pauvreté des enfants de moins de cinq ans**

- Renforcement de l'efficacité du système de santé surtout en ressources humaines qualifiés et en logistique
- Renforcement des capacités aux niveaux national, intermédiaires et périphériques.
- Mise en place des nouveaux matériels et équipement pour assurer la prise en charge des enfants
- Création d'un service de néonatalogie dans chaque Centre Hospitalier Régional ;
- Instaurer des audits de mortalité néonatale
- Mise en place des structures d'appui à la vaccination
- Elaborer et mettre en œuvre une Politique Nationale du PEV incluant la sécurité des injections, la chaîne de froid et la gestion du PEV ;
- Assurer la surveillance nutritionnelle des enfants de moins de cinq ans dans tous les districts
- Mobilisation des fonds supplémentaires ;

### **e) Améliorer la santé maternelle**

Depuis 2003 le taux de mortalité maternelle est estimé à 380 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes. Depuis cette année aucune étude permettant de situer le niveau de cet indicateur n'a été effectué. A ce propos on constate une amélioration de la consultation prénatale qui représente une proportion d'accouchements de 62% en 2000 contre 72,7% en 2004. Malgré l'absence des données fiables, les autorités comoriennes sont souscris au programme d'actions de la CIPD et des efforts pour atteindre la cible fixée en 2015.

### **Actions majeurs réalisées**

- Elaboration et adoption d'un cadre de Politique Nationale de Santé de la Reproduction
- Elaboration et mise en œuvre d'un Programme National (2003-2007) en Santé de la Reproduction
- Développement et signature entre le gouvernement et les partenaires à l'élaboration et adoption d'une feuille de route pour la réduction de la mortalité maternelle et néonatale.

### **Contraintes :**

- Absence d'un mécanisme de suivi – évaluation des programmes ;
- Méconnaissance de la situation nationale sur la mise en œuvre des programmes de santé maternelle et infantile ;
- Manque de suivi de la consultation prénatale au cours du 1<sup>er</sup> trimestre de grossesse
- Inexistence de la prise en charge du statut nutritionnel de la femme enceinte et l'insuffisance du personnel de santé qualifié surtout en infirmier et sage-femme.

- Absence des moyens de réanimation du Nouveau Né dans les salles d'accouchements des formations sanitaires ;

#### **Priorités en matière de réduction de la mortalité maternelle :**

- Faciliter l'accès des plus pauvres aux soins de reproduction en général
- Sensibiliser les femmes quant à l'intérêt des consultations pré et post natales ;
- Elaborer et mettre en œuvre le plan de mise en œuvre de la feuille de route pour l'accélération de la réduction de la mortalité maternelle et néonatale ;
- Renforcer l'équipe des districts chargée de la santé de la mère et de l'enfant en personnel qualifié ;
- Equiper les services de maternité, en matériels de réanimation de l'asphyxie du nouveau-né ;
- Doter les 17 districts de santé en moyens de transport pour l'évacuation des urgences obstétricales ;
- Renforcer les visites pré-natales par la fourniture d'un paquet de soins préventifs et intégrés de CPN+ (PTME, paludisme, anémie) ;
- Instaurer des audits de mortalité maternelle
- Créer une ligne budgétaire et déblocage de fonds ;

#### **f) Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies**

##### **- VIH/SIDA**

A la fin du mois de décembre 2007, on estime à 97 le nombre de personnes infectées par le VIH en Union des Comores dont 34 cas de décès. Selon les données disponibles, le taux de séroprévalence est estimé à 0,09 en 1999 et à 0,025% en 2003 avec confirmation d'une prédominance chez le sexe féminin et chez les adultes de 15 à 49 ans (0,13%).

##### **- Le paludisme**

Le paludisme reste la première cause de morbidité et de mortalité aux Comores. Sa prévalence est passée de 34,6 % en 2003 à 25% en 2009. Le taux de mortalité dû au paludisme est passé de 25% en 2003 à 18% en 2009. Les résultats des tests réalisés ces dernières années, montrent une baisse considérable de l'efficacité de la chloroquine de plus de 25.

##### **- La tuberculose**

Aux Comores, la tuberculose est encore présente plus particulièrement dans l'île de Ngazidja où sont déclarés environ 72% des 102 cas diagnostiqués dans le pays en 2004. Le risque de contamination reste assez important du fait du faible taux de dépistage estimé à 32,3% en 2004 à raison de 45,3% à Ngazidja, 18,9% à Ndzuwani et 16,7% à Mwali. Son traitement a connu des progressions, le taux de guérison a évolué de 94% en 2003 à 100% en 2009 et le nombre de cas est restreint allant de 20,8% en 2000 à 15% en 2004.

##### **- La lèpre**

La lèpre reste endémique aux Comores En 2004, on a dépisté 46 nouveaux cas de lèpre de type MB et 101 de type PB alors que l'on avait enregistré respectivement 38 et 91 nouveaux cas en 2003 sa prévalence de 1,6 cas pour 10 000 habitants en 2003 et moins de 1cas pour 10000 habitants en 2009.

#### **Actions majeurs réalisées :**

- Réactualisation du Plan Stratégique National (PSN) 2008-2012 sur le VIH/SIDA ;
- Elaboration du Guide et plan d'action de lutte contre les IST/VIH/SIDA en milieu de travail,
- Elaboration d'un guide pour la prise en charge clinique de l'infection VIH mis à jour et d'un guide de Prise en charge psychosociale aux PVVIH et l'élaboration et la validation d'un plan de suivi/évaluation.
- Elaboration du cadre juridique pour la protection des PVVIH mais aussi l'implication et la participation effective de la société civile aux activités de lutte contre le VIH/SIDA à travers de nombreuses actions de Prévention développées par les ONGs nationales/ locales (ASCOBEF, CAP, TAS, RNFD, STOP SIDA...), régionales (association RIVE de la réunion, PILS de Maurice) et les religieux (« Ouléma »
- Elaboration de la prévention de la transmission mère-enfant (PTME)
- Elaboration d'un guide pour la prise en charge de l'infection VIH en conformité avec l'OMS
- Nouvelle planification stratégique (2005 - 2009) dont son objectif général est de maintenir l'Union des Comores parmi les pays à faible prévalence (moins de 1%). Le projet du Fonds Mondial ainsi que le projet régional de la Commission de l'Océan Indien (COI) dont bénéficient les Comores participent à la réalisation de cet objectif.
- Révision, en 2003 de la politique nationale de traitement des cas du paludisme .Cette politique a retenu l'utilisation en première ligne de traitement du paludisme, de la molécule « Artesunate + Lumefantrine (coartem) »
- Plans stratégiques (2002 - 2006) et (2007 – 2012) pour faire reculer le paludisme ont été élaborés et mis en oeuvre.
- Dotation systématique aux femmes enceintes de la TPI
- Promotion des moustiquaires imprégnées, incluant une distribution à base communautaire, est considérée comme la stratégie la plus efficace de lutte contre l'endémie
- Mise en place d'un programme nationale de lutte contre la tuberculose
- Stratégie DOTS appliquée à tous les patients atteints de tuberculose
- Mise en place d'un programme national de lutte contre la lèpre

#### **Contraintes**

- L'insuffisance des moyens logistiques permettant d'assurer de façon régulière et efficace le suivi et la collecte des données épidémiologiques ;
- l'absence d'un personnel dans le programme assurant la collecte et le traitement des données ;
- le manque de renforcement des capacités du personnel faisant fonction de responsable des activités de surveillance épidémiologique du PNLS (manque de formation de base et de recyclage, manque de moyen de communication et de liaisons, etc.);
- Le manque de décaissement des subventions de l'Etat pour faciliter le plan d'action

- Insuffisance de personnel pour gérer le PNLP est une des grandes contraintes rencontrées par le programme.
- Insuffisance de collecte des données sur le paludisme
- Problème de dépistage des personnes atteintes de tuberculose à cause de la stigmatisation.
- Manque de personnel qualifié pour les examens de culture des échantillons de crachat au laboratoire.
- Insalubrité des milieux et insuffisance sur la pratique des règles d'hygiènes

### **Priorités**

- Changement des mentalités vis à vis de la pandémie au niveau de la population
- Assurer un suivi de collecte des données pour pouvoir les diffuser à nos partenaires
- Amélioration des conditions sanitaires et financières pour la prévention (assainissement des lieux d'habitation, accessibilité à la moustiquaire imprégné)
- Organisation des campagnes de sensibilisation pour le dépistage de la tuberculose et de la lèpre
- La collaboration effective entre le programme de la tuberculose et celui du SIDA, avec des activités en commun.
- Le renforcement des capacités pour la mise en œuvre de la politique de culture des BK
- La décentralisation de la PEC des cas de tuberculose allant jusqu'au traitement à domicile,
- La création d'une ligne budgétaire pour le PNLTL
- Le renforcement des capacités en termes de management pour le PNLP

### **Engagement 4 : Mise en place des capacités de production nécessaires**

Au titre de l'engagement 4, les Comores ont mis en œuvre des programmes sectoriels dans le domaine de l'agriculture, du développement rural, de la sécurité alimentaire, du tourisme durable. Il en est de même pour les programmes sectoriels dans les domaines des infrastructures de transport, de l'énergie, des télécommunications et du développement des entreprises.

#### **Actions majeurs réalisées**

##### **Infrastructures de transports et de communication:**

Le secteur des infrastructures et de communications constitue le premier secteur des investissements publics par l'importance des montants alloués durant la période 2001 à 2010. Les principales réalisations touchant la population et les programmes sectoriels dans ce secteur sont les suivants :

- Construction de près de 100 km de nouvelles routes et rénovation des voies urbaines de Moroni et travaux de réhabilitation et d'entretien des routes de la capitale Moroni.
- Création d'un compte spécial du Trésor Public dénommé « Fonds d'Entretien Routier » (FER).
- Désenclavement des régions agricoles dont résident près de 10% de la population comorienne.
- Etude sur une politique sectorielle des transports routiers à l'horizon 2030 réalisée en 2007 et validée en juillet 2008.

- Construction d'un nouvel aérogare international
- Extension téléphonique (75% de couverture) et téléphonie mobile
- Passage de la numérotation nationale de 6 chiffres à 7 chiffres le 30 Juin 2008
- Projet « EASSy » consistant à relier le pays par un câble sous-marin géant de fibre optique qui permettra l'accès à la connexion de haut débit.
- Mise en place d'une Télévision nationale
- Construction et équipement des nouveaux bâtiments administratifs pour les nouvelles institutions et la justice (dans les 3 îles)
- L'adhésion à l'ASECNA (Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar) en 2004
- Adoption en 2008 du code de l'aviation civile sur l'autonomie de l'aviation civile et de la météorologie en l'érigent à l'Agence Nationale
- Elaboration et adoption d'une réglementation nationale en transport aérien
- Mise aux normes de l'organisation de l'aviation civile Internationale de l'AIMPSI
- Mise aux normes en 2008 les recommandations des audits de sûreté et de sécurité de l'aviation civile
- Formations et qualifications du personnel dans les aspects sécurité, sûreté et contrôle qualité
- Création d'un corps d'inspecteurs par la supervision de la sécurité et de la sûreté aérienne
- Travaux de Réfection de l'aérogare d'Anjouan (Réfection de la piste, offrant toutes les garanties de la navigation aérienne).
- Création en juin 2001 de l'Autorité portuaire des Comores (APC), structure chargée de la régulation des activités portuaires et de l'établissement des concessions.
- Construction d'un accès maritime à Mohéli

### **Secteur Privé et Commerce**

Le secteur privé est essentiellement composé des entreprises de petite et moyenne taille opérant principalement dans l'agriculture, la pêche et le commerce des produits agricoles et des produits importés. Les principales actions en faveur du secteur privé sont les suivantes :

- Adoption d'un nouveau code des investissements qui a comme objectifs prioritaires : la création d'entreprises nouvelles ; la création d'emplois ;
- Réalisation d'une étude diagnostic de l'Intégration Commerciale (EDIC) ;
- Appui à la création des activités génératrices de revenu pour les pauvres et les femmes à travers certains projets financés par la Banque Mondiale, le PNUD et la coopération française.
- Ouverture de nouvelles institutions bancaires (Mecks, Sanduks, Western Union, Exim Bank, BFC)
- Crédits accordés à des particuliers à des communautés pour des Activités Génératrices de Revenus
- Mise en place de l'ANPI
- Le retour de l'UCCIA au secteur avec l'organisation des élections au niveau des chambres régionales

## **Energie et Eau**

- Extension d'électricité et construction d'un dépôt de la Société des Hydrocarbures
- Acquisition des nouveaux groupes électrogènes
- La déclaration de la politique sectorielle du gouvernement pour sécuriser la fourniture d'énergie et son utilisation rationnelle ainsi que pour un programme national de maîtrise de l'énergie
- La tendance mondiale à appuyer les politiques réelles dans le domaine de l'énergie hydroélectrique, solaire, éolien et géothermique
- La participation communautaire dans la réalisation des ouvrages électriques dans les villages et éventuellement dans la gestion
- La mise en place de différents projets d'électrification rurale dans les îles pour raccorder les villages aux réseaux principaux financés par un bailleur de fonds international
- La création d'un Fonds de l'Energie, outil de développement durable du secteur
- Adductions d'eau et construction de 74 citernes dans des régions rurales

## **Agriculture et agro industrie**

Le secteur de l'agriculture est composé de l'agriculture et de la pêche. C'est le secteur qui emploie le plus d'actifs (70 % des emplois). C'est aussi le domaine dont le taux de pauvreté est le plus élevé. Paradoxalement, c'est le secteur qui arrive en deuxième position après les infrastructures en termes de dotation financière durant la période 2001 à 2008. Ainsi les investissements réalisés dans le secteur de l'agriculture représentent 20% du Programme des Investissements Publics de la période 2001 à 2008. Les principales réalisations touchant la population dans ce secteur sont les suivants :

- Introduction de nouvelles variétés agricoles (vivriers, maraîchers...etc), diversification et intensification agricole
- Amélioration de la qualité des cultures de rente
- Amélioration du système d'approvisionnement en intrants agricoles par la réalisation d'un diagnostic fonctionnel de la CAPAC (Central d'Achat des professionnels Agricoles)
- Mise en place du projet 'AAIDA'<sup>1</sup> de 2008 pour le bananier in vitro pour l'approvisionnement en semences bananières, et la pérennisation du laboratoire
- Mise en œuvre d'un programme d'appui à la création d'un environnement favorable au développement du secteur agricole qui comporte un volet visant le renforcement du patrimoine foncier.
- Mise en place des projets de renforcement des capacités de la production vivrière et de la pêche
- Création et équipement d'une unité pour la « sécurité maritime des pêcheurs »
- Amélioration de la production avicole et laitière

## **Tourisme durable**

Le tourisme constitue le moteur de la croissance identifié dans le DSCR, néanmoins, le développement du secteur tourisme est encore à l'état embryonnaire. Les activités principales réalisées dans le secteur durant la période 2001 à 2010 sont :

---

<sup>1</sup> AAIDA : Agence Arabe pour l'Investissement et le Développement Agricole

- Elaboration d'une Stratégie de développement du tourisme
- La gestion durable et promotion du parc marin de Mohéli
- Promotion de l'écotourisme par la construction des Bungalows et de la Maison d'écotourisme à Moili
- Ouverture d'un hôtel « Le Moroni » de capacité d'une cinquantaine de chambres
- Signature de deux conventions d'investissement avec des intérêts arabes du Golf, respectivement 150 millions de dollars pour un projet de village touristique au lac salé et 70 millions de dollars pour la rénovation et l'agrandissement du complexe de GALAWA.
- Réhabilitation et agrandissement de l'hôtel Itsandra

#### **Contraintes :**

- Mauvaise qualité et insuffisance des infrastructures (routes, ports et aéroports) ;
- Coût de perfectionnement et d'entretien des infrastructures très élevé ;
- Production d'électricité très limitée et chère ;
- Niveau du coût des télécommunications et du transport élevé,
- Inexistence d'unités de transformation des produits agricoles
- Système de collecte des données, de suivi et d'évaluation inexistant ou peu développé dans les programmes ou projets et absence d'un observatoire national sur la collecte et le traitement des données
- Insuffisance des lignes de crédits destinés aux agriculteurs
- Promesses d'investissements non concrétisées dans beaucoup de projets de développement.
- Insuffisance des infrastructures hôtelières

#### **Priorités en matière de renforcement des capacités de production pour que les PMA bénéficient de la mondialisation**

- Elaboration et mise en œuvre d'un plan d'action pour le développement du secteur privé
- Elaboration et adoption d'une politique commerciale extérieure basée sur une insertion dynamique des Comores dans l'économie mondiale ;
- Adoption d'une Charte de Partenariat Public Privé;
- Renforcement du cadre institutionnel et juridique du secteur de l'énergie et des transports et télécommunications ;
- Mise en place d'une autorité de régulation de l'énergie et des télécommunications
- Mise en application d'un dispositif d'élargissement des possibilités de financement des activités génératrices de revenus plus particulièrement les projets de transformation des produits locaux ;
- Favoriser l'émergence et le développement des services d'appui aux entreprises et PME
- Développer des lignes de crédits favorables aux producteurs

## **Engagement 5 : Renforcer le rôle du commerce dans le développement**

En Union des Comores, le commerce extérieur est composé des exportations de trois produits de rente (Vanille, Ylang Ylang et Girofle) et des importations des produits de première nécessité. Le commerce intérieur est quant à lui dominé par la vente des produits importés. De par le caractère insulaire des Comores, les produits commerciaux transitent à 80% par les deux principaux Ports (Moroni et Mutsamudu). De nombreuses réformes portant sur les négociations commerciales, les accords commerciaux, l'accès aux marchés, la diversification des exportations ont été menées par le gouvernement avec l'aide des partenaires au développement pour renforcer les capacités commerciales.

### **Actions majeures réalisées**

- Statut d'observateur à l'OMC en octobre 2007
- Adhésion à la zone de Libre Echange dans l'espace du COMESA ( Common Market for Eastern and Southern Africa »; en 2006
- Adhésion des Comores à l'AGOA (Africa Growth & Opportunity Act)
- Elargissement des relations de partenariat commercial entre les opérateurs nationaux et ceux de la région de l'Océan Indien avec la création de l'Union des Chambres de Commerce de l'Océan Indien
- Elaboration du livre blanc de l'Union des Chambre de Commerce de l'Océan Indien en 2007
- Concession de la gestion du port de Moroni à un opérateur privé (GulfCom)
- L'accès privilégié au marché Européen dans le cadre des accords UE-ACP et de l'initiative « Tout Sauf les Ames » (TSA).
- Création en 2008 à Moroni d'un troisième marché pour la vente des produits textiles (tissus, vêtements...) en vue d'organiser et structurer le commerce informel.
- Organisation en 2008 du 4<sup>ème</sup> Forum Economique de l'Océan Indien regroupant les opérateurs économiques régionaux (Comores, Maurice, Madagascar, Seychelles et la Réunion) ;
- Appui au développement de la commercialisation des produits agricoles à travers le Syndicat National des Agriculteurs Comoriens (SNAC)
- Diversification et amélioration de la qualité des produits des cultures de rente par la Maison des Epices financé par l'UE
- Etude de Diagnostic Commerciale pour renforcer la stratégie commerciale des Comores et intégrer une composante commerciale dans le plan d'action du DSCR ;
- Lancement en octobre 2008 du Programme de Renforcement des services de commerce et de l'investissement pour la mise en œuvre d'un cadre intégré aux Comores.
- Adoption d'un Code sur les marchés publics;
- Renforcement des capacités dans le domaine des douanes (opérationnalisation du système SYDONIA++) pour la préparation à l'intégration de l'Union douanière dans l'espace du COMESA;
- Adhésion en 2006 à l'Organisation Mondiale des Douanes
- L'adhésion aux conventions de l'OMI : SOLAS, COLREG (prévention des abordages en mer), MARPOL (prévention de la pollution marine), STCW (formation des agents des gens de mer et délivrance des brevets), OPRC et FOUND

## **Contraintes :**

- Coût élevé de transbordement portuaire, rendant les produits moins compétitifs
- Faible capacité de l'administration et du secteur privé dans le suivi et la mise en œuvre de l'ensemble des accords engagés par les Comores
- Manque d'infrastructures nécessaires pour répondre aux exigences de normalisation pour l'exportation vers les marchés européens et américains, notamment les normes ISO (règle d'origine, contrôles sanitaires et phytosanitaires, ...)
- Absence d'un tissu industriel capable de valoriser les produits et matières premières locaux;
- Insuffisance de ressources humaines qualifiées pour l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies et politiques commerciales
- Insuffisance des moyens et d'infrastructures de transports, de télécommunications d'énergie, nécessaires pour le développement du commerce.

## **Priorités en matière de renforcement du rôle du commerce dans le développement**

- Mise en œuvre d'une transition fiscale. La maîtrise des exonérations et la mise en place de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) pourraient être le fil conducteur de cette transition fiscale.
- Préparer et adopter un plan de formation du personnel, notamment en matière de formulation de la politique commerciale et de négociations régionales et internationales ;
- Mise en place des infrastructures et des moyens (humains et financiers) nécessaires pour le contrôle qualité des produits ;
- Développement des infrastructures de transport et de télécommunications adéquates;
- Mise en place d'un organisme de contrôle des marchés publics
- Renforcement du secteur privé par la professionnalisation des associations professionnelles et des organisations de promotion du commerce
- Intégration des PME dans les marchés nationales et internationales

## **Engagement 6 : Réduire la vulnérabilité et protéger l'environnement**

Pour répondre aux défis en matière de vulnérabilité et de protection de l'environnement les programmes suivants ont été mis en œuvre :

- Mise en place du projet « Développement des Capacités en Gestion Durable des Terres » couvrant la période 2008-2011 qui vise à :
  - Un renforcement des capacités systémiques, institutionnelles et individuelles
  - Une mise en place d'une structure de coordination multisectorielle des initiatives de développement, dans une perspective de durabilité économique, sociale et écologique ;
- Approbation en novembre 2008 du projet de Prévention des catastrophes naturelles couvrant la période 2008-2010. Ce projet est géré par le Centre des Opérations de Secours et de la Protection Civile (COSEP).

- Organisation en 2008 du colloque international du karthala
- Elaboration en novembre 2007 du plan national de préparation et de réponse à l'urgence, par le Gouvernement de l'Union des Comores en partenariat avec le Système des Nations Unies et les membres de la société civile.
- Mise en œuvre sur la période 2006-2008 du Projet « Autoévaluation Nationale des Capacités À Renforcer (ANCAR) pour la Gestion de l'Environnement Mondial » pour la mise en œuvre des conventions mondiales et des initiatives nationales stratégiques liées à l'environnement, notamment sur les changements climatiques, la biodiversité et la désertification / dégradation des sols.
- Signature de la convention de Stockholm de 2001 sur les polluants organiques persistants ;
- Elaboration, du Programme d'Action National d'Adaptation (PANA) chargé de la communication et de la diffusion d'informations sur les besoins urgents et immédiats d'adaptation aux changements climatiques.
- Réalisation d'un projet intitulé « Développement d'un Cadre National de Biosécurité » pour prévenir l'introduction des organismes
- Mise en place par le Ministère de l'Agriculture et de l'Environnement, du projet « Développement des capacités des OCBs et promotion du volontariat en tant que modèle d'implication des communautés villageoises pour la réalisation des OMDs aux Comores », un projet approuvé en 2006, d'une durée de deux ans, financé à hauteur de 1 322 560 USD par le PNUD. L'objectif global de ce projet est le renforcement des capacités et de l'implication volontaire des communautés villageoises dans la réalisation des OMD à travers la gestion durable de l'environnement dans des zones prioritaires de conservation;

Par ailleurs le pays a ratifié plusieurs conventions internationales pertinentes relatives à l'environnement

#### **Contraintes :**

- Faibles capacités des ressources (humaines et matérielles) pour la mise en œuvre des plans nationaux pour la protection de l'environnement (notamment le plan de gestion des catastrophes naturelles) ;
- Connaissances limitées des communautés et des acteurs du développement en matière de changement climatique ;
- Difficultés possibles d'obtenir les ressources financières nécessaires à la mise en œuvre des actions ;
- Insuffisances des capacités humaines et institutionnelles dans le domaine de l'environnement
- Faible capacité d'intégration de la dimension environnementale et des changements climatiques dans les outils de planification économique
- Difficultés d'accès aux normes financières
- Absence d'alternatives aux activités extractrices
- Pauvreté élevé aggravant la destruction de l'environnement

## **Priorités en matière de réduction de la vulnérabilité et de la protection de l'environnement**

- Renforcement des capacités humaines et techniques pour la mise en œuvre des plans nationaux pour la protection de l'environnement (notamment le plan de gestion des catastrophes naturelles) ;
- Mobilisation des ressources pour réaliser les actions pouvant atténuer la vulnérabilité aux perturbations naturelles et aux problèmes que posent les changements climatiques
- La préservation de la biodiversité terrestre et marine,
- La gestion durable des terres et la restauration des zones dégradées
- La réactualisation et la mise en œuvre effective des textes et lois existants.
- La mise en place des aires protégées et leur mise en réseau ;

### **Engagement 7 : Mobilisation des ressources financières**

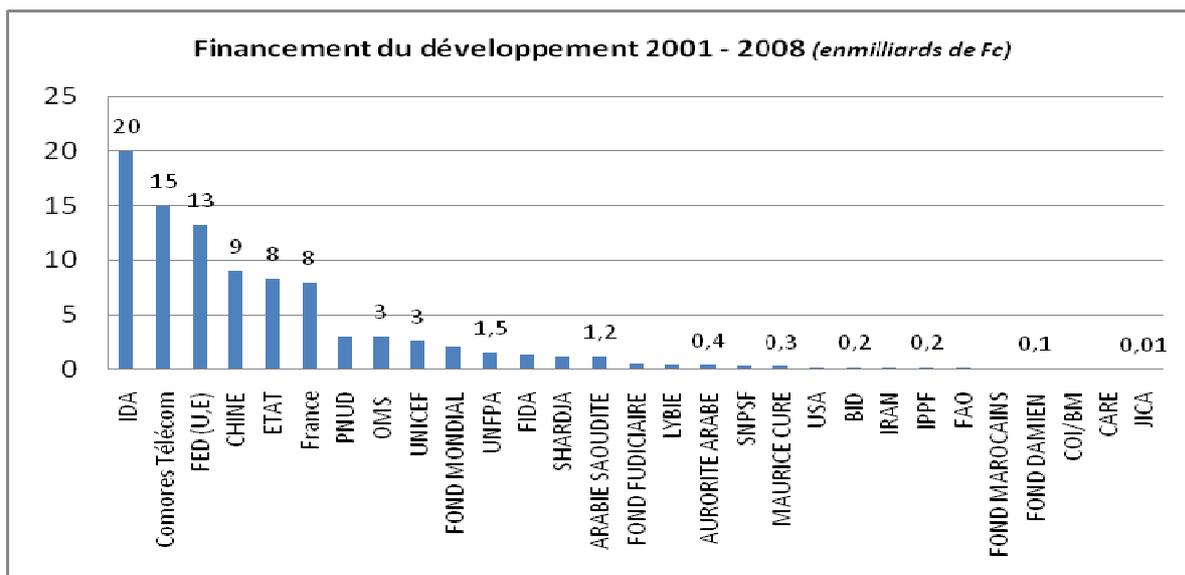
La période 2001 à 2010 a été marquée par de graves problèmes politiques qui de facto ont placé les priorités de développement au second rang. La priorité était la résolution de la crise politique avec l'assistance technique et financière extérieure.

Les recettes intérieures budgétaires sont composées à plus de 70% des recettes douanières provenant principalement des taxes à l'importation des produits commerciaux. Durant cette dernière décennie, les recettes intérieures ont représenté 15% du PIB. Les dépenses budgétaires ont été caractérisées par une explosion de la masse salariale. Représentant 51% des dépenses primaires en 2001, elles représentaient 75% des dépenses primaires en 2008. Le solde primaire est structurellement déficitaire et représente -0,9% du PIB durant la période 2001 à 2008. L'année 2008 a enregistré le plus important déficit primaire avec -2,6% du PIB. Le déficit chronique du solde primaire explique l'insuffisance des ressources intérieures dans le financement du développement et de la nécessité pour une mobilisation des ressources extérieures.

Le pays doit aussi faire face aux échéances de remboursement de sa dette extérieure. L'accumulation considérable des arriérés s'élèvent 16,4 millions de \$ à régler avant la fin de 2009 selon les estimations du FMI.

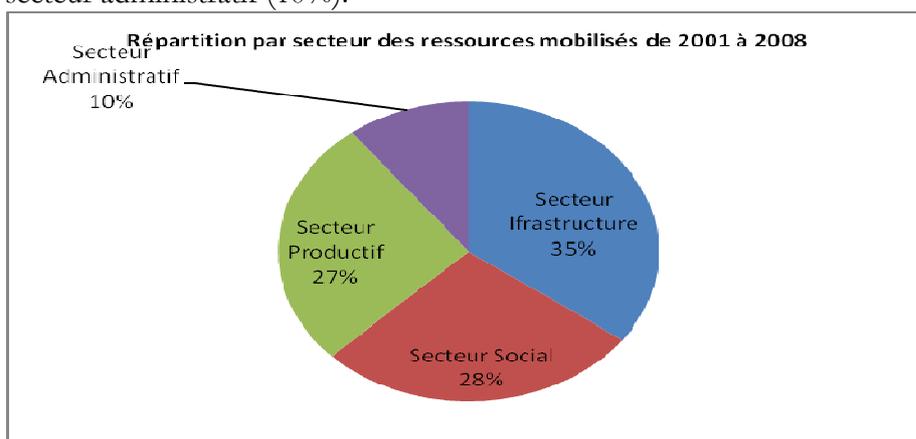
Cependant, la période 2001 à 2010 est marquée par une baisse relative de l'Aide Publique au développement. De 165 \$ par tête d'habitant en 1990, l'APD ne représente que 27 \$ par tête d'habitant en 2008.

Durant cette dernière décennie, les actions de développement ont été financées entre 80% à 95% par des ressources extérieures. Malgré l'insuffisance des ressources internes, la baisse des ressources extérieures durant la période 2001 à 2008 a fait des investissements de l'Etat, la cinquième principale ressource de financement du développement après celle de la Banque Mondiale, de la société d'Etat Comores Télécom, de l'Union Européenne et de la Chine.



Source : Commissariat Général au Plan (Service PIP)

Toujours durant cette dernière décennie, la répartition du financement du développement par secteur fait apparaître le secteur des infrastructures comme celui qui a bénéficié de plus de ressources (35%) suivi du secteur social (28%), ensuite du secteur productif (27%) et enfin du secteur administratif (10%).



Source : Commissariat Général au Plan (service PIP)

L'organisation en décembre 2005 d'une conférence des bailleurs de fonds en faveur des Comores avait mobilisé plus de 200 millions de \$ de ressources pour la période 2006 à 2009. Néanmoins, le décaissement n'a pas été effectif et parallèlement, les ressources réellement engagées ont enregistré une lenteur de décaissement.

La signature d'un Programme d'Assistance d'Urgence Post Conflit (AUPC) avec le Fond Monétaire International est une nouvelle opportunité pour la mobilisation de fonds en faveur du développement. Le Programme Economique de Moyen Terme (PEMT) a été adopté par le conseil du FMI au mois de septembre 2009 pour la période 2009-2012. Ce programme sera financé sur les ressources de la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance (FRPC). L'accord FRPC a ouvert la voie vers l'accès à l'Initiative renforcée en faveur des pays très endettés (PPTE) et à l'Initiative d'allégement de la dette multilatérale (IADM). Le point de décision de l'initiative PPTE pourra être atteint au deuxième trimestre 2010, ouvrant la voie au franchissement du point d'achèvement PPTE et au dispositif de l'IADM d'ici la fin de 2012.

Parallèlement aux ressources du FMI, la Banque Africaine de Développement a annulé 80% de la dette extérieure des Comores envers la BAD.

Ce nouveau contexte marqué par la reprise de la coopération bi et multilatérale a nécessité de la part du gouvernement des efforts pour assurer une gestion efficace mais une transparence et une efficacité de l'APD.

Le pays a adhéré à la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'Aide et au Programme d'Action d'Accra.

Dans ce cadre un dispositif institutionnel de coordination de l'Aide a été mis en place afin de favoriser le dialogue entre le gouvernement et ses partenaires mais aussi pour assurer une meilleure coordination des actions des partenaires. Actuellement le gouvernement étudie la possibilité de mettre un système d'information sur l'Aide.

### **Contraintes :**

Les principales contraintes de la mise en œuvre de l'engagement 7 durant la période du programme d'action 2001 à 2010 sont les suivantes:

- Forte baisse du volume de l'Aide Publique au développement exprimé en termes de population
- Inadéquation Aide/priorités des développements énoncés dans le DSCR
- Inadéquation entre les priorités du DSCR et les financements sectoriels
- Résolution des crises politiques a affecté négativement la collecte des recettes de l'Etat et la mobilisation des ressources extérieures
- Procédures des bailleurs de fonds longues et mal maîtrisées par les nationaux
- Problème de capacité d'absorption
- Des capacités insuffisantes des ressources humaines en matière de gestion et de planification du développement (formulation, élaboration, mise en œuvre, suivi évaluation des projets de développement).
- Absence de coordination nationale de l'Aide et de coordination intra bailleurs

### **Priorités durant les prochaines années**

- Faire du DSRP, la seule stratégie de référence de développement pour les bailleurs de fonds et les autorités publiques
- Renforcement des capacités en matière de gouvernance économique et financière ;
- Accroissement des ressources de financement intérieures ;
- Actions de Plaidoyer pour une mobilisation des fonds extérieurs pour le financement du Plan d'action 2010 – 2014 issu du DSRP.
- Amélioration de la compétitivité de l'économie

## **IV Les effets de la crise financière et économique mondiale sur les PMA et les stratégies adoptés**

Il est assez difficile de distinguer les effets de la crise financière internationale de la dégradation structurelle de la situation économique et financière du Pays. Néanmoins, la crise financière internationale n'a pas eu d'incident direct sensible sur le secteur bancaire comorien, faiblement connecté aux grands marchés financiers internationaux. En outre l'appartenance des Comores à la Zone franc et les instruments associés à la coopération monétaire constituent un amortisseur des chocs externes. A la fin du second trimestre 2008, devant l'aggravation des effets de la crise dans les pays développés, certains indicateurs ont montré un début de répercussion de la crise sur l'économie comorienne. Une petite économie ouverte et importatrice nette dont les postes de balance de paiements sont particulièrement exposés. Le déficit commercial s'est fortement creusé, en relation avec la baisse de la demande extérieure pour les produits de rente (vanille, girofle, ylang ylang). Les exportations de ces produits ont régressé de 55% par rapport à l'année 2007. Le déficit de la balance des transactions courantes s'est aggravé, atteignant plus de 12% du PIB en 2008 contre 7% en 2007.

La crise économique mondiale a aussi engendré des répercussions importantes sur l'économie locale.

Les revenus des ménages comoriens sont pour une part importante alimentés par les transferts de la diaspora. Ces derniers subissent les conséquences de la crise financière et économique dans leur pays d'accueil. Bien que les données de la Banque centrale n'arrivent pas toujours à saisir statistiquement tous les transferts générés par les envois des émigrés et à rendre compte de leurs variations conjoncturelles, il est indubitable que ces apports sont en baisse. Cette baisse paraît avoir été plus limitée qu'on aurait pu le craindre au cours du 1er semestre 2009 (selon la banque centrale, les achats de devises par le système bancaire, s'ils sont en diminution par rapport à 2008, restent supérieurs à ceux de la même période en 2007) ; il est probable que l'obligation morale ressentie par les comoriens de la diaspora d'envoyer de l'argent à la famille reste forte même en cas de baisse des revenus du migrant. Mais ce comportement ne pourra se maintenir si une grande partie de migrant se retrouve au chômage prolongé. Il est à prévoir une baisse importante de cette ressource de revenus pour la population résidente aux Comores ; et cette tendance ne pourra s'inverser qu'en cas de retournement de la conjoncture économique mondiale

Dans le domaine des investissements directs étrangers, plusieurs intentions d'investissements dans le secteur touristique et dans l'immobilier ont été annulées et d'autres ne semblant plus devoir se concrétiser dans le court terme. Il est pour le moment difficile d'apprécier le lien entre l'annulation de ces projets d'investissement directs étrangers et la crise financière internationale.

## V. Conclusion et orientations à suivre

La situation socio politique particulière qu'a vécu les Comores durant cette dernière décennie, rajoutée aux problèmes structurels de l'économie comorienne n'a pas favorisé l'atteinte des objectifs fixés par le Programme d'action 2001 – 2010 des PMA adopté en mai 2001 à Bruxelles.

Les différentes contraintes évoquées au niveau des sept engagements, constituent des facteurs de blocage ou de ralentissement pour l'atteinte des objectifs de croissance de 7% annuel et de 25% en taux d'investissements.

Les recommandations faites ici, à la suite de cette évaluation finale du Programme d'action de Bruxelles pour les PMA au niveau des Comores vont se focaliser sur le Plan d'action 2010 – 2014 du DSCR. En effet, ce plan d'action est la synthèse des priorités sectorielles retenues au niveau national pour les cinq prochaines années tenant en compte des contraintes sectorielles rencontrées par les secteurs durant ces dernières années.

Le plan d'action 2010 à 2014 est composé de 32 programmes prioritaires répartis au sein des six axes stratégiques suivants du DSCR.

Axe 1 : Stabiliser l'économie et établir les bases d'une croissance forte fondée sur l'équité

Axe 2 : Renforcer les secteurs porteurs en mettant l'emphase sur le renforcement institutionnel et une participation accrue des opérateurs économiques privés

Axe 3 : Renforcement de la gouvernance et la cohésion sociale

Axe 4 : Améliorer l'état sanitaire de la population

Axe 5 : Promouvoir l'éducation et la formation professionnelle en vue d'améliorer le capital humain

Axe 6 : Promouvoir la durabilité de l'environnement et la sûreté civile

La réussite de la mise en œuvre du Plan d'action 2010 – 2014 sera fonction de l'évolution de la stabilité politique des prochaines années ainsi que de la continuité des actions de l'Etat.

Une composante transversale de « Renforcement des capacités » de tous les acteurs concernés pour la mise en œuvre du plan d'action 2010 – 2014 est aussi indispensable pour la réussite de la mise œuvre effective de ce plan d'action quinquennal. En effet, toutes les parties prenantes sont unanimes que le renforcement des capacités nationales est une exigence et devait constituer la garantie du succès de ce Plan d'action. Un vaste programme de «renforcement des capacités nationales», incluant à la fois le développement institutionnel et celui des ressources humaines de l'administration comme des acteurs du milieu rural et du secteur privé, doit être élaboré en complément de celui déjà opérationnel au niveau de l'administration. Ceci pour permettre de répondre aux priorités sectorielles déjà identifiées; mais dont malheureusement sa mise en œuvre nécessite un personnel compétent et équipé.

## **Bibliographie :**

- Commissariat Général au Plan, 2009, « Document de Stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté », document final
- Commissariat Général au Plan 2009, Rapports sectoriels OMD
- Union des Comores 2005 « Rapport National sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement »
- Union des Comores, 2007 « Etude Diagnostic de l'Intégration Commerciale »
- Union des Comores, 2006 « Revue Comores du Programme d'action de Bruxelles en faveur des Pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010 » ;
- Banque Centrale des Comores, 2005 « Rapport Annuel »
- Banque Centrale des Comores, 2006 « Rapport Annuel »
- Ministère du Développement Rural, de la Pêche, de l'Artisanat et de l'Environnement, 2006 « Programme d'Action National d'Adaptation aux changements climatiques »
- Rapports de FMI sur les Comores
- Rapport sur la gouvernance de Harvard University, 2009